

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 22 septembre 2014

Date de convocation : 142.09.2014
 Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 08
 Nombre de procuration : 01
 Votes pour : 09
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau.

L'an deux mille quatorze le vingt deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N - CHIVA F - DEHAN M - MARCO D - RAMOS C - MORLEY R -

Absents : BLIN C - RICHOU D - LOUVET M -

Procurations : Monsieur RICHOU David donne procuration à Madame CHIVA Nadine.

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel rédigé par VEOLIA pour l'exercice 2014, conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix, la qualité et des services publics de l'eau et de l'assainissement ainsi que le rapport de la D.D.A.S.S. sur l'eau destiné à la consommation humaine.

Il demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

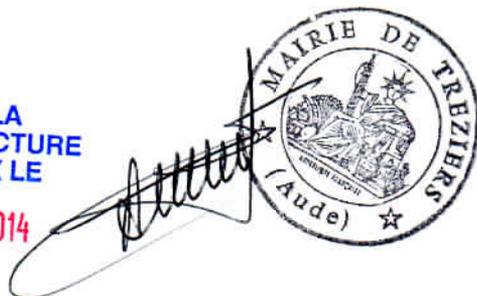
- Approuve les rapports.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
 Le Maire,
 Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
 SOUS-PREFECTURE
 DE LIMOUX LE

29 SEP. 2014



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture le 29/09/14

Et notification du 29/09/14